



## **CGV Ma Formation Dentaire Maformationdentaire.fr**

### **PREAMBULE**

La société Ma Formation Dentaire (SIRET 891 135 675 00017) propose une offre de services de formation en ligne à destination des dentistes, prothésistes dentaires et assistantes dentaire. Les présentes conditions générales de vente ont vocation à définir les modalités selon lesquelles le Client peut acheter une prestation de formation en ligne. Toute commande passée par le Client à Ma Formation Dentaire implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales à l'exclusion de tout autre document. Aucune modification figurant dans les documents envoyés ou remis par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales, sauf accord écrit de Ma Formation Dentaire. Les conditions générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande.

### **ARTICLE 1 : DEFINITIONS**

**Le Client :** Le Client s'entend de la personne souhaitant acquérir auprès de Ma Formation Dentaire, pour l'un de ses points de vente, la Prestation.

**Formation :** Formation ouverte à distance par Ma Formation Dentaire.

**Programme de Formation DPC :** programme de Formation « Développement Professionnel Continu » selon le format en vigueur susceptible d'être pris en charge par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (« ANDPC »).

**Prestation :** service de Formation en ligne vendu par Ma Formation Dentaire incluant la mise à disposition et le droit d'utilisation du Logiciel et l'accès aux Formations, dans les limites identifiées aux articles 3 et 4 ci- après et dans le bon de commande.

**Logiciel :** Logiciel(s) de Formation en ligne à destination des dentistes, prothésistes dentaires et assistantes dentaires avec ses composants et la documentation associée en version informatique.

**Apprenant :** personne physique bénéficiaire de la Prestation de Formation.

### **ARTICLE 2 : PRESTATION VENDUES**

Les actions de formation dispensées par Ma Formation Dentaire rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis

en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Chaque formation dispensée par Ma Formation Dentaire porte un numéro d'identification unique, une dénomination, un titre et un contenu.

La participation aux formations dispensées par Ma Formation Dentaire implique, de la part de l'acheteur desdites prestations (ci- après dénommé « le Client), que cette dernière veille à ce que les apprenants inscrits possèdent bien les connaissances requises et/ou y répondent en termes de compétence pour pouvoir suivre les formations.

La vente des prestations de formation par Ma Formation Dentaire est exclusivement réservée aux entreprises et particuliers. Les prestations vendues concernent la formation « inter » et « intra » entreprise des personnels de tous niveaux dans le domaine du développement des compétences, de l'accompagnement au changement.

### **ARTICLE 3 : APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTES**

Les présentes Condition Générales de Vente sont applicables à toute commande de formation passée par un Client auprès de Ma Formation Dentaire que ce soit pour des formations « inter-entreprises » ou « intra-entreprise », ou des offres spéciales décrites ci-après.

De même, le simple fait d'assister, en personne ou par l'un de ses préposés, à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente pour la durée des relations contractuelles liées aux formations.

Ainsi, la passation de commande ou l'assistance à une séance de formation vaut acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévaudront sur toutes autres conditions.

Celles-ci ne peuvent être modifiées que par un écrit signé par le Client et un responsable dûment habilité à cet effet.

Le fait que Ma Formation Dentaire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

### **Article 4 : DEFINITION DES SERVICES PROPOSÉS PAR Ma Formation Dentaire**

Ma Formation Dentaire est une marque enregistrée auprès de l'INPI ayant pour objet d'assurer la formation des chirurgiens-dentistes, prothésistes dentaires et assistantes dentaires.

Elle propose, dans le cadre de son activité, des formations en ligne.

Les formations proposées par Ma Formation Dentaire figurent sur son site Internet <https://www.maformationdentaire.fr> sous l'onglet « FORMATIONS ».

## **Article 5 : PAIEMENT, MODALITÉS ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION**

Le prix des prestations de formation est payable comptant à l'issue de chaque séance de Formation sauf accord préalable et écrit entre le Client et un responsable habilité.

Ma Formation Dentaire étant un organisme de formation agréé, il est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées par Ma Formation Dentaire tiennent lieu de convention simplifiée.

Tout apprenants peut avoir accès de façon illimités aux contenus de formations dont il a souscrit.

L'inscription aux modules de formations se fait directement sur le site sécurisé de Ma Formation Dentaire : [maformationdentaire.fr](http://maformationdentaire.fr)

## **Article 6 : TARIFICATION**

Les prestations de formation sont facturées au prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande de formation.

Le prix facturé par Ma Formation Dentaire inclus la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité. Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

## **Article 7 : FACTURATION**

Une facture sera établie et remise au Client par Ma Formation Dentaire de la façon suivante :

- À l'issue du règlement de la formation pour tout Client inscrit,
- Le prix de la prestation, est soumis à TVA à hauteur de 20%, sera exprimé en Euro

## **Article 8 : Tarifs et conditions d'inscription - formation DPC**

Certaines de nos formations en ligne sont prises en charge à 100% par l'ANDPC (Agence Nationale du DPC) sous réserve de la disponibilité des droits de l'apprenant.

Dans le cas où l'apprenant a consommé partiellement ou entièrement son enveloppe annuelle de formation DPC, le reste à charge de la formation pourra lui être exigé après son inscription et à l'issue de son parcours de formation.

Lors de son inscription, une empreinte bancaire (effectuée par le règlement d'un (1) euro) est demandée, afin de permettre le prélèvement de ce reste à charge en cas de nécessité.

### **Article 8.1 : DÉFAUT DE PAIEMENT – FORMATION DPC**

Ma Formation Dentaire se réserve le droit d'exiger à tout moment le montant financier de la participation d'un apprenant à une formation en cas de non finalisation de son parcours de formation dans les temps impartis (1 mois à partir de la date de début de la formation).

## **Article 8.2 : PROCÉDURE D'INSCRIPTION – FORMATION DCP**

L'inscription aux modules de formation se fait directement en ligne sur le site internet sécurisé de l'ANDPC (<https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>)  
A réception de la demande d'inscription plusieurs e-mail sont adressés à l'apprenants avec les informations suivantes :

- Un e-mail de confirmation de son inscription et de demande d'empreinte bancaire via un règlement d'un (1) euro.
- Un e-mail pour communiquer les informations lui permettant d'accéder à la formation en ligne (dates, identifiant de connexion et procédure)
- L'apprenant effectue une empreinte de sa carte bancaire via un règlement d'un (1) euro sur le site internet sécurisé de Ma Formation Dentaire, pour valider son inscription et obtenir ainsi l'accès à la plateforme de formation.

A l'issue de sa formation, l'apprenant recevra une attestation de formation qui sera, transmise à l'ANDPC en vue de faire valider les enseignements suivis au titre de la formation continue, ainsi qu'un certificat.

## **Article 8.4 : ANNULATION FORMATION DCP**

Les éventuelles annulations par l'apprenant doivent être effectuées par écrit (courrier, mail) au moins 7 jours avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant du règlement (ou solde) reste intégralement dû.

Ma Formation Dentaire n'est en aucun cas responsable de l'annulation de la prise en charge d'une formation par l'ANDPC. L'apprenant devra intégralement payer le coût de sa formation.

## **Article 9 : MODIFICATION**

Ma Formation Dentaire se réserve à tout moment le droit de modifier, d'ajouter ou de retirer des modules de formation sans avoir à en justifier la cause et sans que le stagiaire ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit à indemnisation.

## **ARTICLE 10 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les formations sont protégées par le droit d'auteur et par les dispositions qui suivent. A défaut de stipulation contraire, au titre du contrat qu'il conclut avec Ma Formation Dentaire quel que soit son objet, le Client n'acquiert par le paiement du prix qu'un droit d'utilisation du Logiciel limité à l'utilisation définie dans la commande acceptée.

En cas d'utilisation excédant l'utilisation définie dans la commande acceptée, le Client s'expose à une action en contrefaçon. Il est convenu entre les parties que le préjudice sera au moins égal à cinq fois le prix de la Prestation concernée. Le droit d'utilisation accordé au Client par la société Ma Formation Dentaire lui permet également de retrouver et/ou imprimer l'ensemble des documents pédagogiques proposés lors de la formation (notamment un support de formation) sur l'Espace Apprenant.

## **ARTICLE 11 : REFERENCES COMMERCIALES Ma Formation Dentaire**

Ma Formation Dentaire pourra faire état du nom du Client, agissant dans le cadre de son activité professionnelle, à titre de référence commerciale, sauf demande contraire écrite de ce dernier.

## **ARTICLE 12 : DONNEES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITE**

Le Client est informé et accepte qu'en passant commande, Ma Formation Dentaire peut stocker, traiter et utiliser les données personnelles mentionnées sur la commande le concernant ou concernant ses salariés et collectées tout au long de l'exécution du contrat dans le respect de la réglementation applicable en matière de données personnelles. La collecte et le traitement de ces données sont nécessaires aux fins : de gestion du fichier client, de gestion des commandes, de gestion des Prestations et de gestion de la facturation. Ces données ne sont destinées qu'aux services compétents de Ma Formation Dentaire et tiers intervenant dans le cadre de l'exécution du contrat, ainsi qu'aux tiers dûment habilités dans le strict respect de la réglementation applicable lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la ou les finalités déclarées, à savoir les conseils de Ma Formation Dentaire (avocats, comptables).

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'exécution de la commande ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la gestion de ses missions et des litiges susceptibles d'en résulter conformément aux règles de prescription applicables ou aux règles de conservation des documents comptables, et ce, tel que détaillé au sein de la politique de confidentialité de Ma Formation Dentaire en vigueur consultable à l'adresse suivante : [www.maformationdentaire.fr](http://www.maformationdentaire.fr) section politique de confidentialité.

Le Client dispose à l'égard de Ma Formation Dentaire et ce, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, des droits d'en demander l'accès, la rectification, l'effacement, une limitation ou l'opposition au traitement, la portabilité de ses données ou d'introduire une réclamation devant l'autorité de contrôle ou de définir des directives post mortem en contactant le service dédié de Ma Formation Dentaire à l'adresse mail suivante : [contact@maformationdentaire.fr](mailto:contact@maformationdentaire.fr)

Les données personnelles du Client pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale par voie électronique par Ma Formation Dentaire, sous réserve d'avoir obtenu l'accord préalable et exprès du Client. Par ailleurs, le Client est informé que Ma Formation Dentaire est susceptible de transmettre au groupement auquel le Client appartient, des données personnelles concernant les Apprenants, à savoir leurs nom et prénom, ce qu'il accepte.

L'Apprenant est régulièrement informé, dans les conditions prévues par la réglementation en matière de données personnelles, de ses droits et de l'ensemble des éléments d'information qui doivent lui être communiqués dans le cadre de ce traitement. Pour plus d'informations relatives aux données personnelles, le Client est invité à se référer à la politique de confidentialité de Ma Formation Dentaire consultable à l'adresse suivante : [www.maformationdentaire.fr](http://www.maformationdentaire.fr) section politique de confidentialité, laquelle fait partie intégrante du présent contrat.

Le Client s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature, commerciale, industrielle, technique, financière, nominative, etc., qui lui auront été communiquées par Ma Formation Dentaire, ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Le Client se porte fort, au sens de l'article 1120 du Code civil, du respect par ses préposés, mandataires ou sous-traitants dûment autorisés, de l'engagement de confidentialité exposé ci-dessus.

### **ARTICLE 13 : GARANTIES ET RESPONSABILITE**

Ma Formation Dentaire ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communications avec le Client. Ainsi, les communications avec les Apprenants ou le(s) site(s) Internet de Ma Formation Dentaire peuvent être interrompus sans préavis pour une durée raisonnable, notamment pour des raisons de maintenance ou pour tout fait autre qu'une faute de Ma Formation Dentaire. Notamment, Ma Formation Dentaire ne pourra pas être tenue pour responsable des défaillances ou dysfonctionnements constatés sur les réseaux de communication utilisés.

Dans ses opérations, le Client est seul responsable de l'utilisation adéquate de chaque information donnée par le Logiciel et de ses limites d'utilisation qui ne peut se substituer au diagnostic adapté à la situation du patient.

En conséquence, Ma Formation Dentaire ne peut être mis en cause pour un litige qui serait né de l'exploitation de ces éléments d'information et conseils. Sauf faute lourde, en aucun cas, Ma Formation Dentaire ne sera tenue à réparation du préjudice indirect que pourrait subir le Client agissant dans le cadre de son activité professionnelle, l'obligation de Ma Formation Dentaire ne portant que sur le préjudice découlant directement de l'inexécution fautive du ou des contrat(s) contractés avec Ma Formation Dentaire. De convention expresse entre les Parties, sont considérés notamment comme préjudices indirects tout préjudice moral ou commercial, pertes de données, perte de bénéfice, de chiffre d'affaires, de commande ou de clientèle, ainsi que toute action dirigée contre le Client par un tiers. En outre, les dommages et intérêts dus par Ma Formation Dentaire au titre d'un dommage quelconque résultant de l'exécution des différents contrats ne pourront jamais excéder le montant total hors taxes effectivement encaissé par Ma Formation Dentaire au titre de l'exécution du contrat en cause.

### **ARTICLE 14 : FORCE MAJEURE**

La survenance d'un cas de force majeure entraîne la suspension immédiate de l'exécution du contrat. En cas de prolongation du cas de force majeure pendant plus de 90 jours, le contrat pourra être résilié sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre. On entend par force majeure, notamment : les catastrophes naturelles, grèves, émeutes, guerres, épidémies, défaillance des fournisseurs, tremblements de terre, dysfonctionnement des moyens de communication.

### **ARTICLE 15 : DROIT APPLICABLE**

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litiges survenus dans le cadre de l'application du présent contrat, les Tribunaux compétents seront ceux d'Annecy.